



Aménagement de l'avenue Austin Conte et de l'avenue Victor Hugo

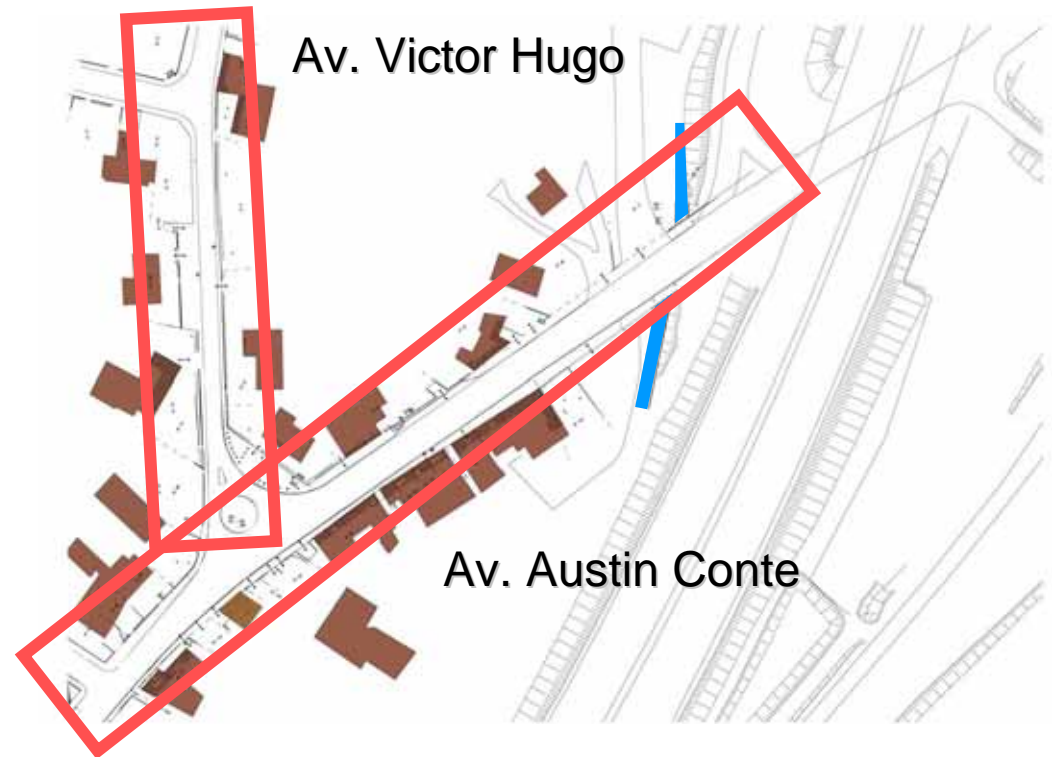


Rappel des objectifs de l'aménagement

L'étude préalable du programme d'aménagement a permis de dégager quelques grands objectifs :

- Pour l'avenue Austin Conte, entre la limite communale et la rue Blanqui, Il s'agit d'affirmer son statut d'entrée de ville depuis Sainte Eulalie et l'autoroute A10 et de conférer un statut urbain à cette infrastructure aujourd'hui très routière.

La proposition consiste à intégrer, **dès le passage du pont** des éléments de référence urbains identifiables par l'usager pour **assurer le lien entre la limite communale** (mais aussi la gare de Sainte Eulalie - Carbon Blanc) **et le centre ville de Carbon Blanc.**



- pour l'avenue Victor Hugo il s'agit de mettre **en adéquation son aménagement et son statut de voie de liaison intercommunale** tout en valorisant **son image urbaine** à l'approche du centre ville.

Les grands principes d'aménagement

Sur l'ensemble des voies, des principes communs sont définis permettant d'assurer un traitement global cohérent et d'apporter des réponses aux objectifs d'aménagements :

- **les chaussées sont limitées à 6 mètres d'emprise** pour rééquilibrer le partage de l'espace public tout en permettant le croisement aisé des bus urbains sur l'avenue Victor Hugo ou des bus Trans-Gironde sur l'avenue Austin Conte,
- **les bandes de stationnement unilatérales sont prévues** pour répondre aux besoins des riverains sur l'avenue Victor Hugo et des activités économiques (cabinet de radiologie, laboratoire d'analyse, ...) sur l'avenue Austin Conte,
- **des plateaux surélevés jalonnent les itinéraires** et permettent de marquer la progression vers le centre ville d'une part et de ralentir la vitesse d'autre part,
- **les arrêts de bus sont aménagés sur chaussée.**

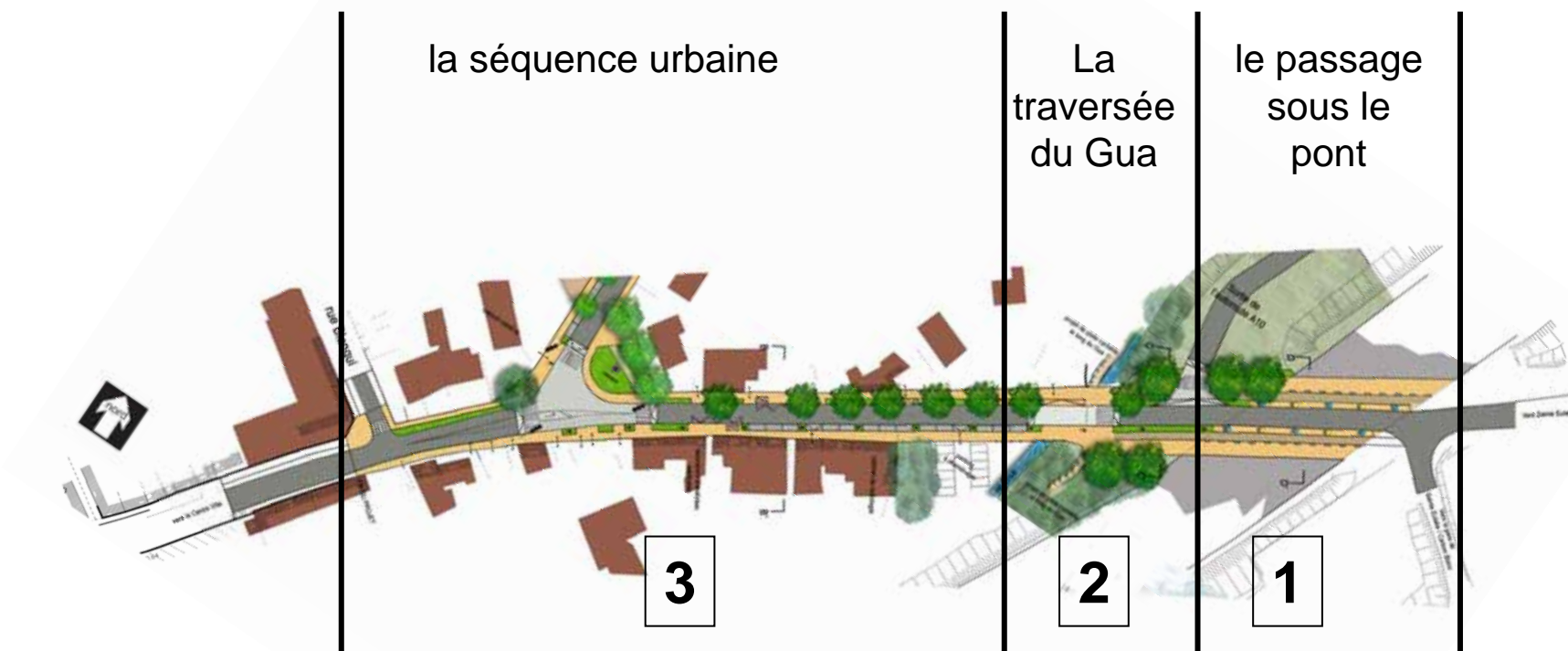
Les principes d'aménagement de l'av. Austin Conte

Avenue Austin Conte

L'aménagement s'étend de la limite communale au nord-est jusqu'à la rue Blanqui au sud-ouest, après le carrefour Victor Hugo.

L'aménagement proposé permet d'assurer le lien entre la limite communale, la gare de Sainte Eulalie et le centre ville. Il affiche clairement une rupture avec l'image péri-urbaine qui domine aujourd'hui lorsque l'on vient de Sainte Eulalie.

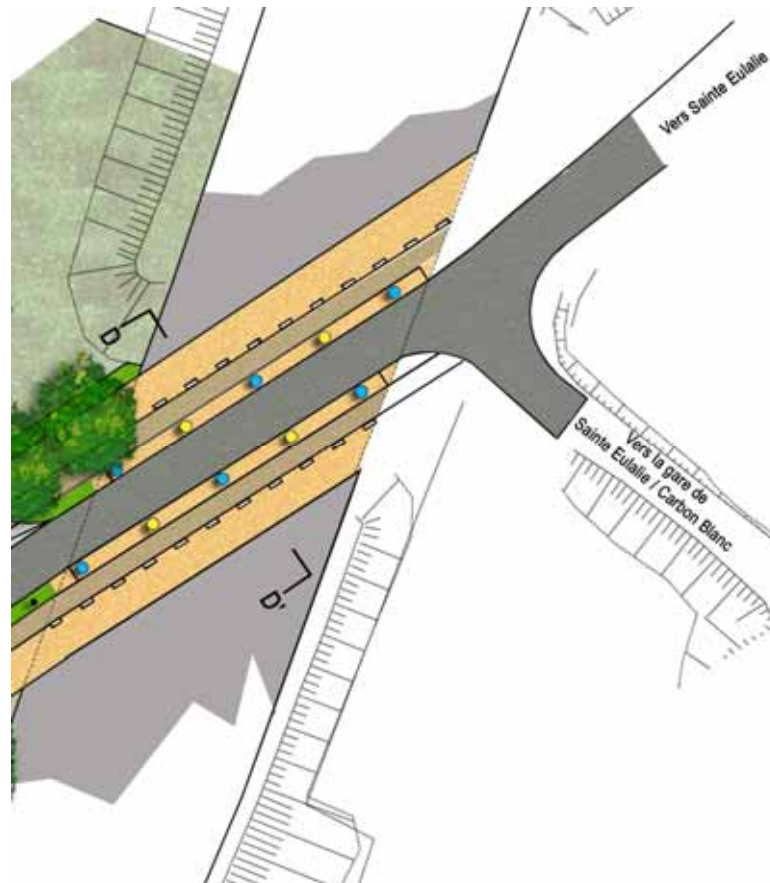
Compte tenu de la disparité des emprises et des ambiances sur cette section de l'avenue Austin Conte, l'aménagement proposé se décompose en trois courtes séquences :



Les principes d'aménagement par séquences

1 – Le passage sous le pont

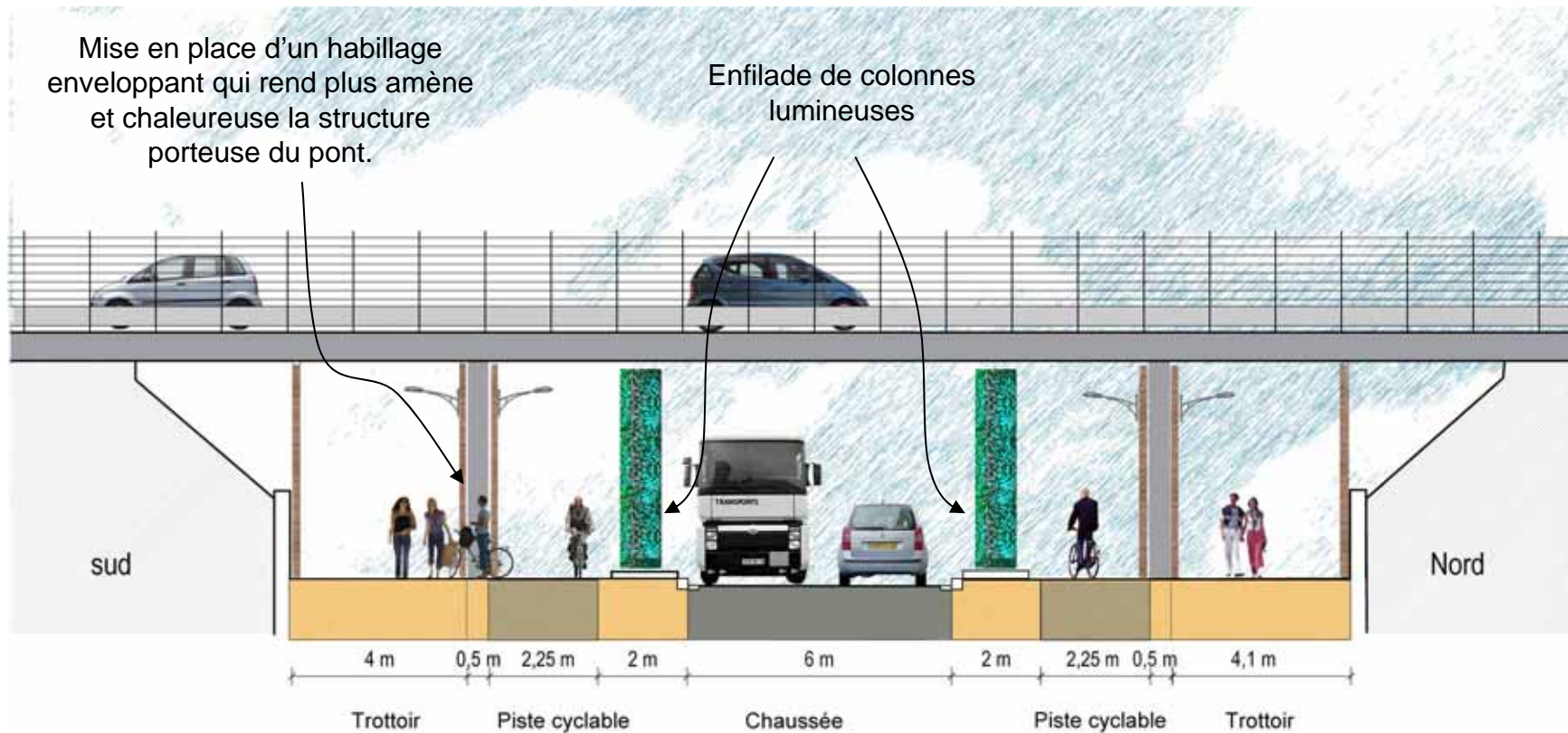
Objectif : définir clairement le partage de l'espace assurant ainsi le confort de déplacement pour les différents usagers et rendant la traversée sous le pont plus sécurisante.



1 – Le passage sous le pont

L'aménagement s'installe dans l'emprise existante du pont soit environ 24 m de largeur. :

- chaussée de 6 m de largeur en enrobé noir (au lieu de 10,5 m actuellement),
- piste cyclable bilatérale,
- une enfilade de colonnes lumineuses servira d'élément d'animation le jour et de marquage lumineux ludique et repérable la nuit,
- larges trottoirs d'environ 4 mètres de large, à l'arrière des piles du pont.



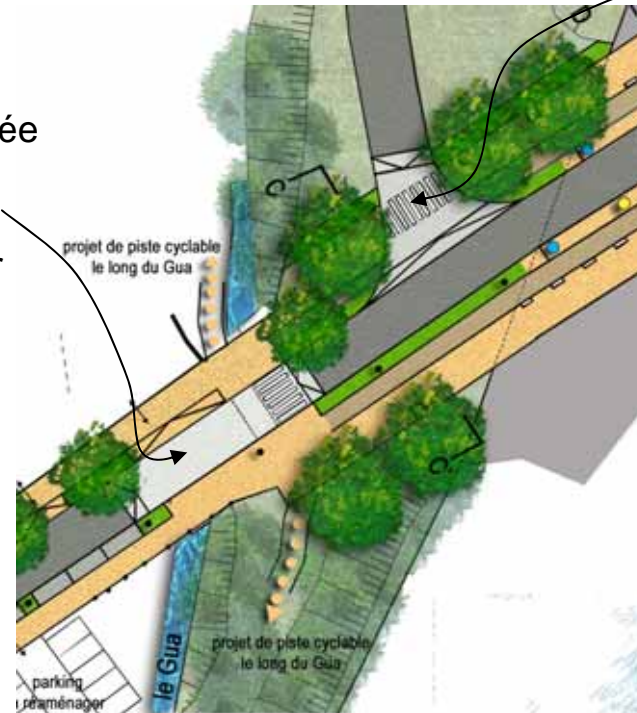
2 – La traversée du Gua

Objectif : Redonner des limites claires à cet espace aujourd'hui déstructuré ou l'image péri-urbaine prédomine.

Assurer une meilleure accroche de la voie de sortie de l'autoroute A10

L'aménagement d'un plateau surélevé au droit de la traversée du Gua :

- marque ce point singulier sur l'itinéraire
- assure un ralentissement de la circulation en direction du centre ville
- sécurise la traversée de la piste cyclable « loisirs » en projet le long du Gua.



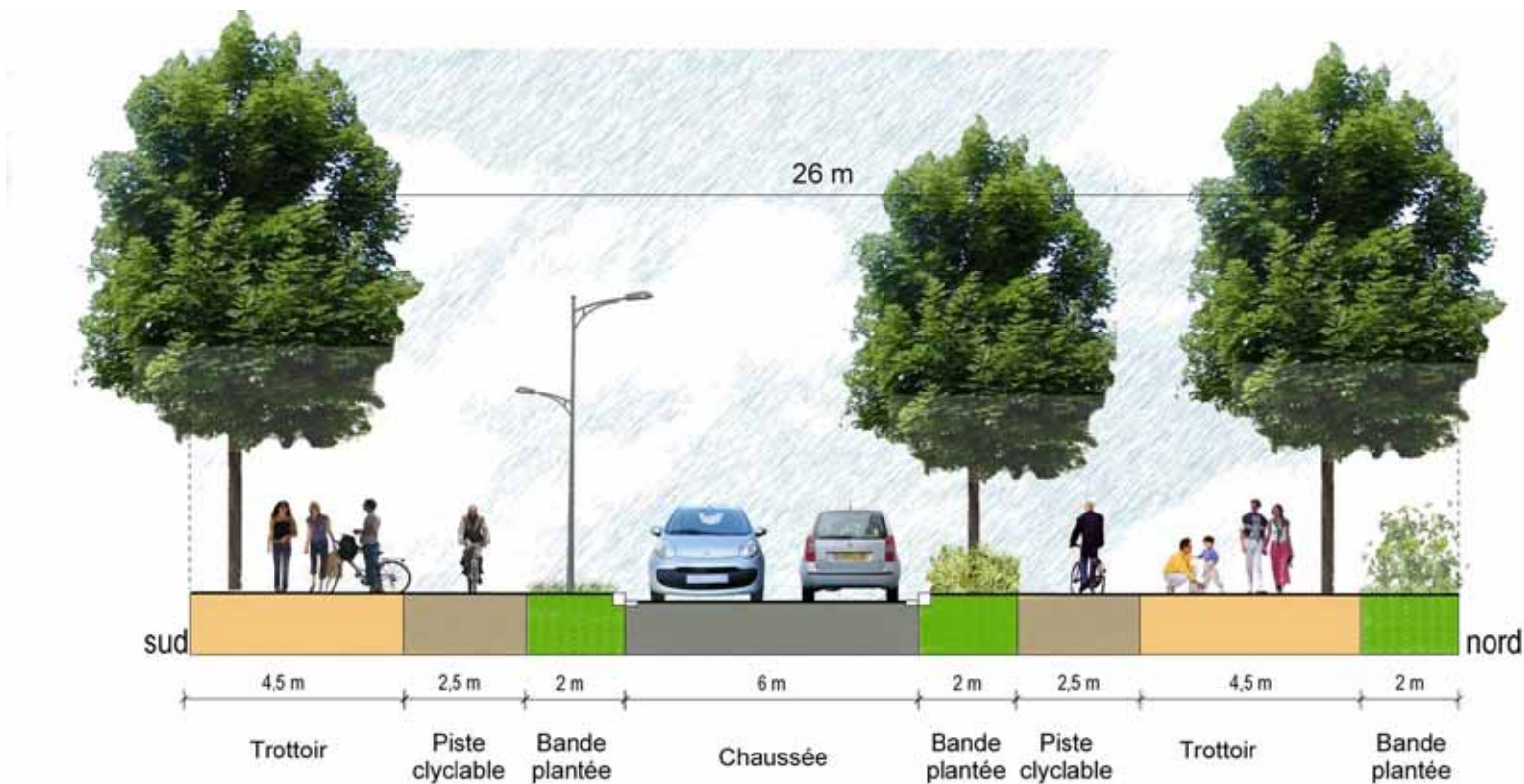
Pour une meilleure accroche de la voie de sortie de l'autoroute A10 est proposée avec, notamment, au débouché sur l'avenue Austin Conte :

- un redressement du tracé et une réduction de la largeur de la chaussée
- l'aménagement d'un plateau surélevé qui rend lisible le changement d'environnement (arrivée d'une voie autoroutière sur une voie urbaine) marque et protège les continuités piétonnes et deux-roues sur l'avenue Austin Conte.

2 – La traversée du Gua

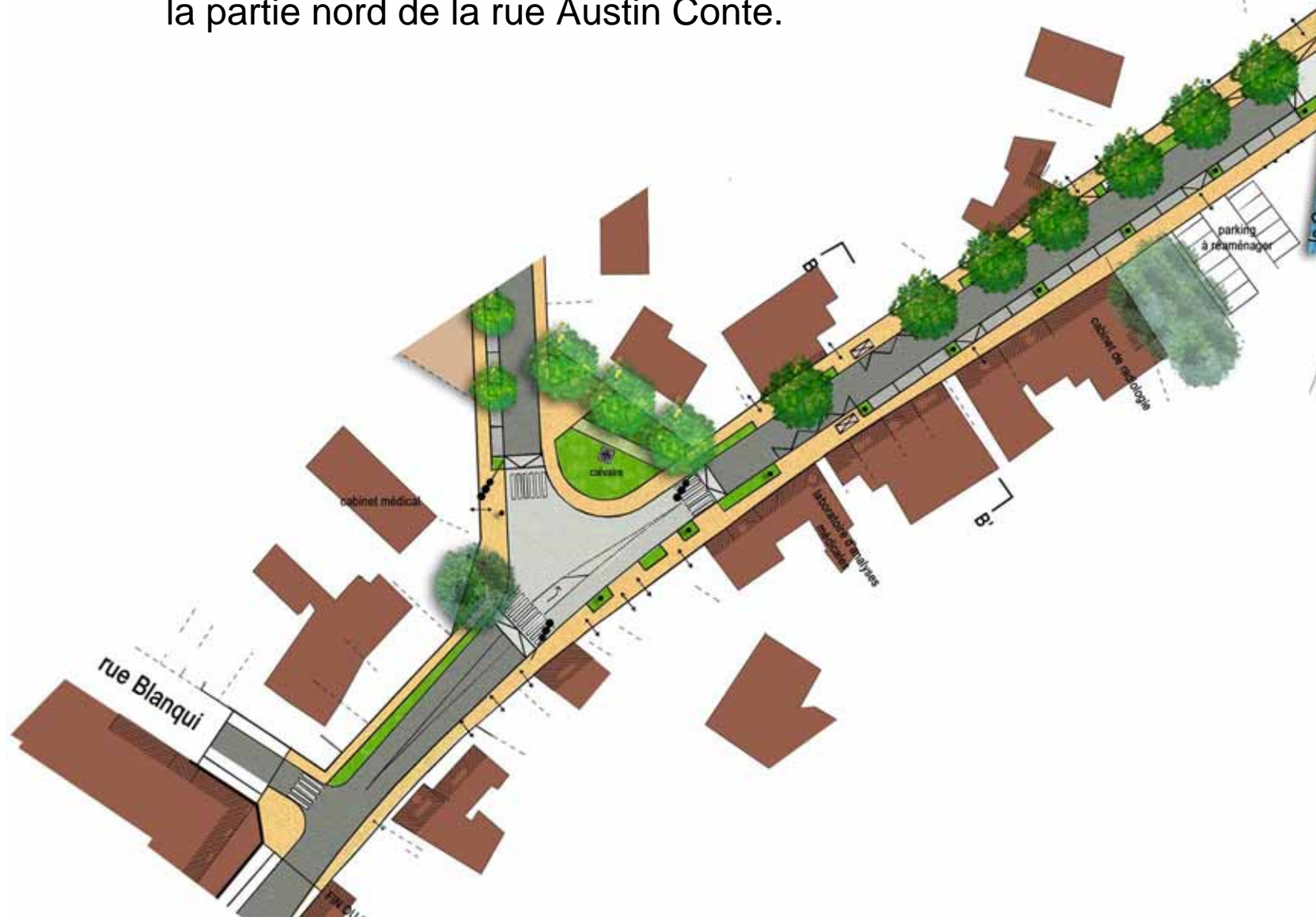
L'aménagement s'installe dans l'emprise existante :

- chaussée de 6 m de largeur en enrobé noir,
- piste cyclable bilatérale, protégée de la chaussée par une bande végétalisée ponctuellement plantée en rive nord,
- larges trottoirs bilatéraux d'environ 4 mètres de large auxquels sont associés de plantations de hautes tiges qui assurent le recadrage visuel de la rue.



3 – La séquence urbaine

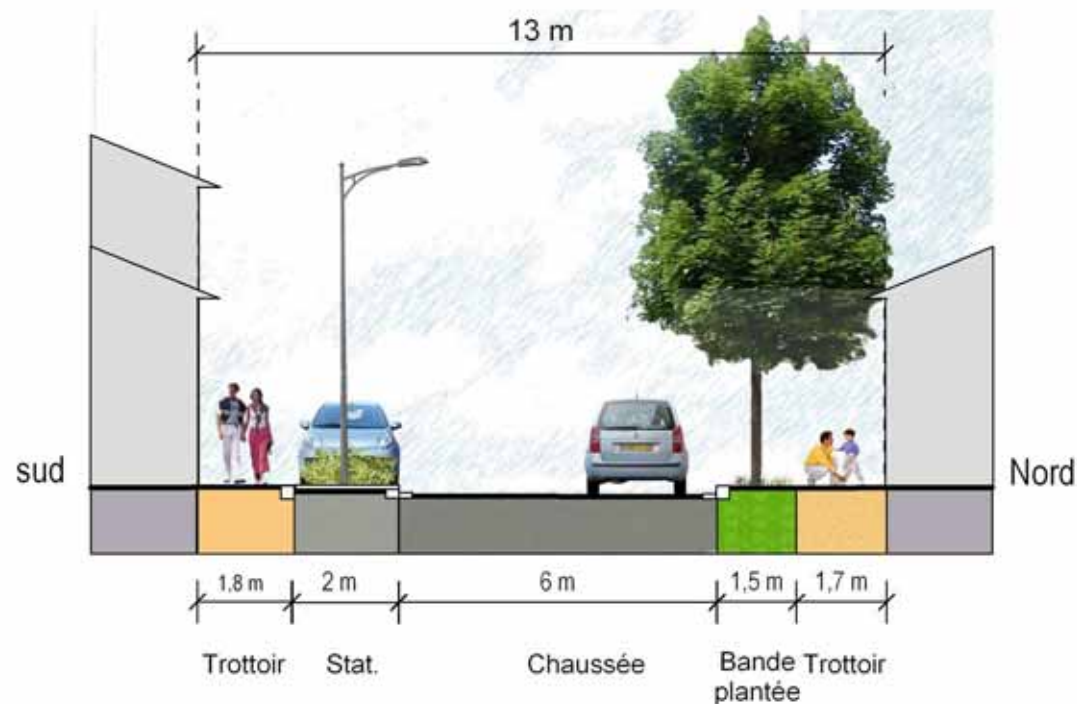
Objectif : affirmer clairement l'appartenance à la ville de la section urbaine de la partie nord de la rue Austin Conte.



2 – La séquence urbaine

L'aménagement s'installe dans l'emprise existante :

- chaussée de 6 m de largeur en enrobé noir,
- bande de stationnement en rive sud (13 places) en réponse aux besoins des activités contiguës (cabinet de radiologie, laboratoire médical,) et aux besoins des riverains.
- bande engazonnée plantée d'arbres d'alignements en rive nord.
- La plantation d'arbres d'alignement permettra de créer une continuité visuelle palliant ainsi l'hétérogénéité du bâti environnant,
- trottoirs bilatéraux en cales céramique.



3 – Le carrefour Av. Austin Conte / Victor Hugo

- Le principe du carrefour à feu et du tourne-à-gauche depuis le centre ville vers l'avenue Victor Hugo est maintenu pour une meilleure régulation du trafic.
- La redéfinition du tracé du carrefour permet de réorganiser le partage de l'espace.
- La nouvelle répartition donne une large place au piéton et permet la création d'aménagements paysagers d'accompagnement, valorisants pour l'entrée de ville.

- **Suppression de l'îlot central** contribuant à réduire la place donnée à la voiture,
- **Extension de son emprise à l'ouest** intégrant l'élargissement de la rue Victor Hugo,
- **Dégagement d'un vaste espace au nord-est**, support d'aménagements paysagers – engazonnement, plantations le long des limites privatives, cheminement piéton transversal, ..., avec le repositionnement et la mise en valeur du calvaire au cœur de ces aménagements paysagers,
- **Intégration dans l'espace public du marronnier** existant, au sud-ouest du carrefour.



Les principes d'aménagement de l'av. Victor Hugo

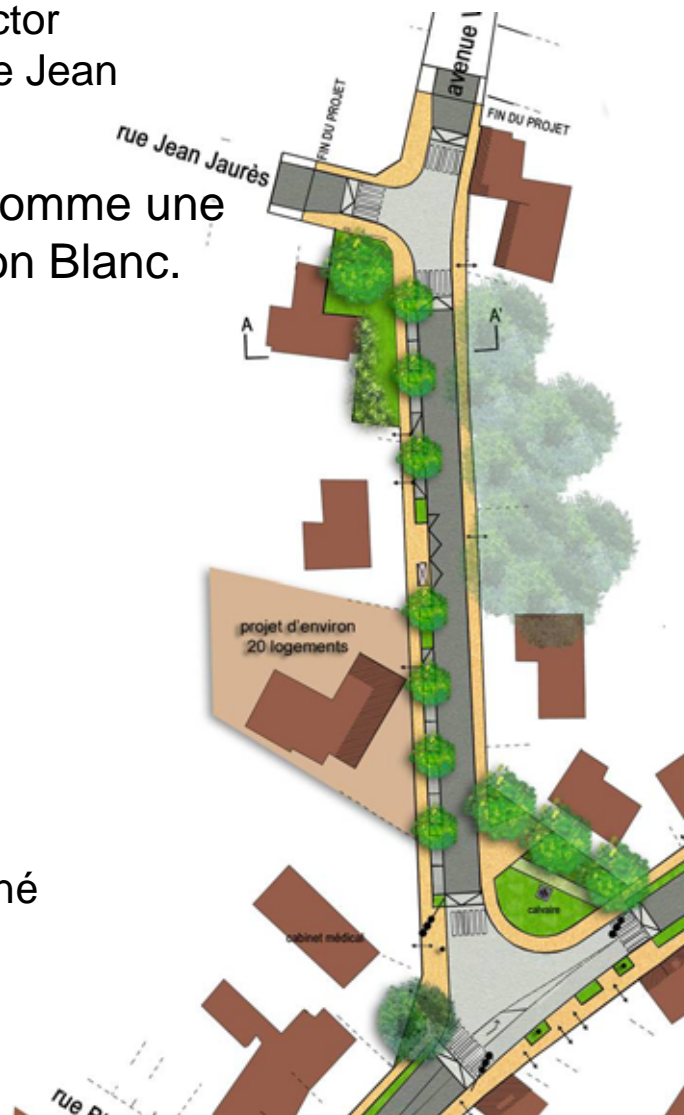
Avenue Victor Hugo

L'aménagement concerne la section de l'avenue Victor Hugo comprise entre l'avenue Austin Conte et la rue Jean Jaurès.

Objectif : Affirmer cette section de l'avenue comme une entrée dans le centre ville de Carbon Blanc.

➤ Dans le cadre de l'aménagement il est prévu la création d'un plateau surélevé au carrefour avec la rue Jean Jaurès afin de marquer l'entrée vers le centre ville.

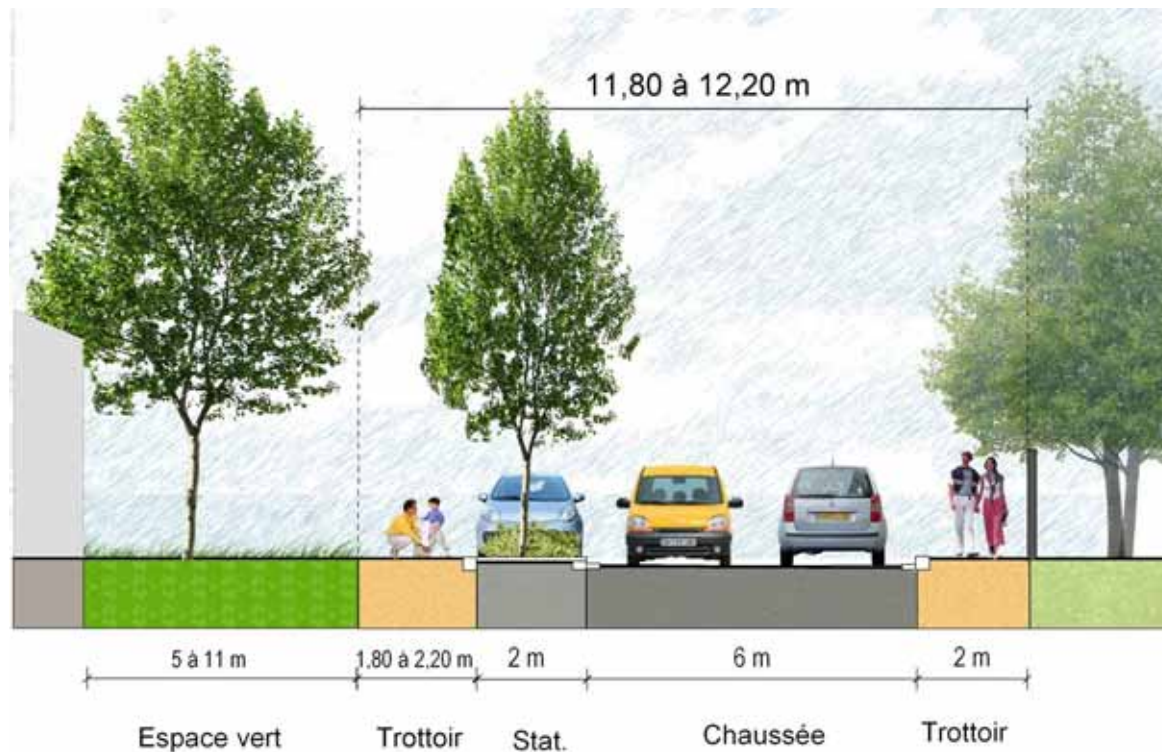
➤ L'espace délaissé de la CUB, à l'angle de la rue Jean Jaurès, sera traité en espace vert engazonné et planté ou aménagé en parking paysagé.



Avenue Victor Hugo

L'aménagement s'installe dans l'emprise existante. :

- chaussée de 6 m de largeur en enrobé noir,
- bande de stationnement en rive ouest (9 places) en alternance avec des bandes plantées d'arbres d'alignement,
- trottoirs bilatéraux.



Plan général de l'aménagement

